

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Albert Ndjavé Ndjoy est mort !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'ancien membre du gouvernement, sous le défunt Omar Bongo Ondimba, et ancien député du troisième siège du département de l'Ogooué et des Lacs est décédé hier à Libreville des suites d'un cancer. L'un des premiers médecins militaires du Gabon, avec son décès, c'est une page de l'histoire du pays qui se tourne.

Albert Ndjavé Ndjoy naît le 26 mai 1944 à l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné, dans le Moyen-Ogooué. Petit-fils de pasteur et fils de l'un des premiers députés de cette province, il fait de brillantes études sanctionnées d'un diplôme d'Etat en médecine dont l'une des spécialités est la santé militaire. De 1978 à 1992, il occupe la fonction de directeur général de la santé militaire au Gabon, avant de voir sa carrière prendre une autre tournure dans les années 1990. Le médecin général devient conseiller personnel du président de la

République, avant d'être nommé ministre délégué au Commerce, en 1994. Après les accords de Paris de 1994, il est reconduit au gouvernement comme ministre délégué à la Communication, de février 1995 à février 1996. Entre janvier 1997 et janvier 1999, il est promu ministre des Transports et de l'Aviation civile. Sur le plan politique, Albert Ndjavé, membre éminent du Parti démocratique gabonais (PDG) a été un membre du bureau politique. Il a été à plusieurs reprises élu député à l'Assemblée nationale au compte du parti au pouvoir pour

Il a reçu plusieurs distinctions dont celles de Commandeur dans l'Ordre national du mérite gabonais, Officier de l'Etoile équatoriale, Médaille militaire, Officier de l'Ordre national du mérite français, Chevalier de la légion d'Honneur.

le troisième siège du département de l'Ogooué et des Lacs (Lambaréné). Notable et dignitaire, il a été l'une des figures politiques de la province du Moyen-Ogooué. Sous un tout autre plan, bénévolement, il a apporté sa contribution au rayonnement de l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné, en y imprimant sa vision sur les problèmes sanitaires et humanitaires au Conseil de la Fondation dont il a été vice-président. Il a reçu plusieurs distinctions dont celles de Commandeur dans l'Ordre national du mérite gabonais, Officier de l'Etoile équatoriale, Médaille militaire, Officier de l'Ordre national du mérite français, Chevalier de la légion d'Honneur. Le général Albert Ndjavé Ndjoy laisse une veuve et une nombreuse progéniture.



Photo: BANDOMA

Albert Ndjavé Ndjoy de son vivant.

Le clin d'œil de *Lybek*



La Semaine Inquiétudes...

Plusieurs événements et autres faits ont marqué la semaine qui s'est achevée hier. Aussi bien sur le plan national qu'au niveau diplomatique. Par rapport à ce dernier volet justement, on notera la visite de travail, à Libreville, du président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra. Une visite de quelques heures qui est intervenue dans un contexte particulier marqué par le retrait, par l'Onu, du contingent gabonais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (Minusca). Cela, suite à des accusations, entre autres, de viols qu'auraient commis des soldats gabonais en République centrafricaine (RCA). Au cours du tête-à-tête que le numéro un centrafricain a eu avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, plusieurs sujets d'intérêt commun ont été abordés. Lors de sa conférence de presse au terme de l'entretien, le président Touadéra a affirmé qu'aucun soldat gabonais n'est et ne sera poursuivi par la justice de Bangui... Pour nombre d'observateurs et autres analystes, à travers cette visite et le discours tenu face à la presse, Faustin-Archange Touadéra a lancé un message clair à l'Onu : la solidarité de Bangui à l'égard de Libreville, et le désaveu de l'organisation mondiale dans le dossier relatif au retrait du contingent gabonais de la Minusca. Sur le plan purement national, on soulignera, outre la réunion du Conseil des ministres au cours de

laquelle a été adopté le projet de loi de finances 2022, la situation dans l'éducation nationale avec l'assemblée générale (AG) conjointe du syndicat de l'éducation nationale (Sena) et la Convention nationale des syndicats de l'éducation nationale (Conasysed). Laquelle AG a décidé d'un mouvement de grève d'une semaine dans l'enseignement primaire et secondaire. Sans préjuger de l'effectivité ou pas de ladite grève, on peut déjà s'inquiéter quant à l'avenir de la présente année scolaire débutée il y a peine quelques semaines. Surtout que dans certains établissements, même les plus grands, on connaît encore des perturbations provoquées par l'absence de certains professeurs. A cela s'ajoute le fait que, comme le déplorent les responsables syndicaux, parfois la tutelle adopte une attitude à leur égard qui frise le mépris. Au regard des revendications on se rend compte qu'il s'agit parfois des mêmes doléances qui reviennent. Au point de se demander pourquoi les choses ne bougent-elles pas. Et pourtant, le ministre de l'Education nationale annonce de temps en temps des évolutions sur certains dossiers. Qui croire finalement ? Peut-être que l'on sera mieux édifié au sortir de l'audience que les responsables syndicaux sollicitent auprès du Premier ministre.